

MÉMOIRE

PROJET PARC ÉOLIEN

**PRÉSENTÉ À
LA COMMISSION DU BUREAU D'AUDIENCES
PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT**

**PAR LA
CHAMBRE DE COMMERCE
DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

JUIN 2006

Table des matières

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP	1
DESCRIPTION DE L'ORGANISME ET MISSION	1
LES ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION	1
PORTRAIT DE LA RÉGION	2
PETIT HISTORIQUE	3
LA POSITION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP	3
PROPOSITIONS	4
CONCLUSION.....	4

Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup

DESCRIPTION DE L'ORGANISME ET MISSION

La Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup est un organisme sans but non-lucratif (OSBL) qui existe depuis 116 ans. Notre mission première est de répondre aux besoins des gens d'affaires de la MRC de Rivière-du-Loup en favorisant le réseautage, en offrant divers services d'aide aux entreprises et en défendant au besoin les intérêts des entreprises de la région.

À la fois groupe de pression efficace et véritable outil de promotion des intérêts de ses membres, la Chambre pilote les dossiers d'importance qui ont un lien direct avec le développement économique et se veut la porte-parole de leurs revendications.

Notre organisme favorise également les rencontres de tout genre entre les membres, dans le but de tisser des liens d'affaires et d'encourager des échanges fructueux.

Notre organisme organise également des sessions de formation et/ou d'information axées sur les besoins de nos membres. Les formations visent à donner des outils supplémentaires à nos membres, et ce, pour la majorité des secteurs de l'économie de la région de Rivière-du-Loup.

L'organisation se compose d'un conseil d'administration bénévole de vingt représentants d'entreprises et de plusieurs comités ayant chacun une mission précise. La Chambre peut compter sur une permanence de 2 employés à temps plein et de 4 employés saisonniers.

LES ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION

La Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup promeut le développement économique régional et a en ce sens, au cours de son histoire, été au coeur de nombreuses luttes.

Plus précisément, la Chambre de commerce défend les intérêts de ses membres dans différents dossiers que ce soit par de la représentation à divers conseils d'administration par le biais de ses comités ou par la participation active de ses administrateurs et membres dans plusieurs dossiers qui touchent la communauté d'affaires. À ce niveau, la Chambre est présente aux Corporations

du port de Gros-Cacouna, de l'Aéroport de Rivière-du-Loup et du Motel Industriel.

Pour ce qui est de la défense des intérêts de ses membres, la Chambre intervient dans les dossiers d'actualité tels que le Port méthanier, les éoliennes, les infrastructures routières, les finances publiques (municipales, provinciales, fédérales), de même que tous les autres dossiers concernant les entrepreneurs locaux (hausse des prix du pétrole, blocage des sentiers de motoneige, etc.). De plus, en tant qu'organisme affilié à la Fédération des Chambres de commerce du Québec, l'organisme représente la communauté sur les comités de l'énergie, des corridors économiques et des régions ressources en plus de siéger au sein du Conseil d'administration.

Les services offerts sont vastes, variés et s'adaptent aux besoins des membres, tels que la Chaîne de sécurité qui informe les membres des dossiers de fraudes et crimes en cours sur le territoire et le service d'information touristique de la halte routière de Notre-Dame-du-Portage.

En ce qui concerne les activités de réseautage, la Chambre est au cœur d'organisations majeures : le Gala des Prestiges (reconnaissance d'entreprises), la Semaine des gens d'affaires, les débats politiques, l'organisation d'activités spéciales (accueil d'invités spéciaux, conférence d'intérêts, etc.), l'accueil des nouvelles entreprises, des 5 à 7, etc.

L'un des mandats très importants de la Chambre est d'informer ses membres des enjeux qui les concernent. L'Hebdo-réseau et le Réseau sont respectivement envoyés de façon hebdomadaire et mensuelle à tous les membres par courrier électronique et par télécopieur. Un site Internet est également disponible au www.ccmrcrdl.com. Finalement, la Chambre entretient d'étroites relations avec la presse écrite et les réseaux de télévision.

PORTRAIT DE LA RÉGION

Au Bas St-Laurent, la MRC de Rivière-du-Loup regroupe 13 municipalités dont la Ville centre du même nom qui est le deuxième centre de services d'importance de la région. Comptant plus de 33 200 habitants (Institut de la statistique, 2003), le nombre de ménages a augmenté depuis 1986 de 10 235 à 13 045 mais la population a diminué puisque chaque ménage compte moins de personnes qu'avant. La MRC a vécu une décroissance de sa population de 0,9%, ce qui suit le courant de toute la région du BSL. Le solde migratoire est positif, mais malgré tout, les statistiques nous démontrent quand même une décroissance démographique entre 2001 et 2026 de 2,2%. (Institut de la statistique, 2003)

En ce qui concerne la scolarité de nos résidents, la MRC affiche un taux de diplômés de type professionnel plus élevé que la région et la province. Les études collégiales et universitaires demeurent sous la moyenne provinciale. Le nombre de personnes à faible scolarité est légèrement plus élevé que la moyenne provinciale.

Le revenu moyen par habitant pour la MRC en 2003 était de 25 183\$ comparé à celle de la province qui est de 28 595\$, ce qui résulte un écart de 3400\$ en dessous de la moyenne provinciale.

L'économie de notre MRC est diversifiée. Des industries manufacturières plus la présence de chefs de file dans différents secteurs assurent un marché du travail actif et riche en opportunités d'emplois.

Dans notre économie, les emplois se retrouvent à 9,3% dans le secteur primaire (production), 13 % (transformation) dans le secteur secondaire, et 70 % (services) dans le tertiaire. La MRC de Rivière-du-Loup, dont la Ville centre est la capitale québécoise des PPME et la quatrième ville en importance au Canada, compte proportionnellement plus d'emplois que sa population elle-même.

PETIT HISTORIQUE

La Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup suit le dossier d'éoliennes de Sky Power/Les Ressources Terravents depuis l'annonce du projet à l'automne 2004. Plus récemment, la Chambre a rencontré les promoteurs lors d'un conseil d'administration le 8 mars 2006 pour une présentation du projet. Plusieurs questionnement étaient alors évoqués par les administrateurs de la Chambre de commerce. Le 29 mars 2006, la Chambre présentait publiquement son inquiétude face au projet. Plus précisément la chambre avait des craintes face à l'étude d'impact qui présentait des éoliennes à proximité du village de Cacouna, du parc industriel, des résidences et de lieux touristiques. La Chambre avait alors émis l'opinion que le projet était très questionnable.

LA POSITION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

La Chambre donne son appui au projet d'implantation d'éoliennes de SkyPower / Ressources Terravents. Les promoteurs ont su démontrer qu'ils étaient à l'écoute des intervenants du milieu et qu'une consultation de la population avait été faite afin de présenter un projet qui minimise les impacts. Le projet a grandement évolué. L'inquiétude des gens d'affaires s'est apaisée. La construction du projet de 350 millions de dollars va donner des retombées positives à la région.

Propositions

- ✓ La Chambre demande à Sky Power / Les Ressources Terravents que les entrepreneurs locaux soient priorisés et qu'ils profitent au maximum des retombées financières du projet. Rivière-du-Loup dispose de suffisamment de ressources locales, afin de fournir à la demande.
- ✓ Qu'un comité de travail constitué des intervenants économiques et du promoteur soit mis sur pied dès maintenant et ce afin de maximiser les retombées de la venue des 134 éoliennes. À ce titre, la Chambre est d'avis que les perspectives de développement reliées à l'éolienne s'ouvrent à la région. La venue des éoliennes doit nous permettre de positionner la région comme joueur important dans le développement de l'industrie éolienne. C'est une avenue à exploiter, car de nombreux autres projets d'implantation sont en préparation au Québec et le gouvernement du Québec a mis cette industrie en priorité dans sa politique énergétique. La position de carrefour maritime, carrefour routier, les parcs industriels et les maisons de formation de qualités que possède la région permettent de dire que le milieu loupériovois serait prêt à recevoir des entreprises reliées à l'industrie éolienne.
- ✓ Nous voulons être certains que le fond de démantèlement soit géré par une fiducie externe au promoteur.
- ✓ Il est impératif qu'un processus de suivi des bris sur les terres agricole et le réseau routier soit mis en place, afin que les dédommagements et réparations soient effectués dans des délais raisonnables.
- ✓ Le tumultueux dossier des éoliennes de la région devrait permettre au gouvernement de tirer une leçon dans l'implantation d'autres parcs éoliens. Le peu d'encadrement et de réglementation sur l'industrie place les entrepreneurs et la population en situation de vulnérabilité. La Chambre est d'avis que les promoteurs auraient mieux enligné leur projet si un encadrement minimal leur avait été fourni.

CONCLUSION

En conclusion la Chambre de commerce recommande le projet au BAPE tel que modifié. La Chambre souhaite cependant que les propositions mentionnées ci haut soient intégrées dans les recommandations du BAPE.